

OFFRE D'EMPLOI

L'AVDIPE, Association Vendéenne pour le Dépistage et les Interventions Précoces de l'Enfant, recherche pour le CAMSP Polyvalent de Vendée un masseur-kinésithérapeute.

Le CAMSP Polyvalent de Vendée est un service de prévention et de soins pour les enfants de la naissance à moins de 6 ans. Il est autorisé par l'ARS des Pays de la Loire et le Conseil Départemental de la Vendée pour 145 places réparties sur 4 antennes permettant le maillage territorial du département.

1 Masseur Kinésithérapeute
0,30 ETP
Poste basé aux Herbiers
Accessible aux personnes en situation de handicap

Le/la masseur(se)-kinésithérapeute a pour mission de réaliser des bilans et d'intervenir sur le parcours de l'enfant. Il/elle étaye par ses connaissances et ses compétences le diagnostic, le suivi, l'accompagnement et le parcours des enfants.

1 ACTIVITES PRINCIPALES ET COMPETENCES ASSOCIEES

BILANS EN KINESITHERAPIE DE L'ENFANT

- Accueillir l'enfant et sa famille dans le cadre du bilan
- Sélectionner des techniques appropriées pour la réalisation du bilan, et les adapter le cas échéant
- Faire passer des épreuves et analyser les résultats dans le cadre d'un bilan
- Restituer les résultats du bilan à l'enfant et à sa famille ou ses représentants légaux
- Rédiger un compte-rendu de séance et de bilan
- Participer à la formalisation du diagnostic fonctionnel
- Participer à l'élaboration du projet personnalisé de l'enfant

SUIVI, ACCOMPAGNEMENT ET GESTION DES DOSSIERS DES ENFANTS

- Effectuer une séance de suivi et d'accompagnement auprès d'un enfant
- Utiliser des techniques de rééducation ou de stimulation motrice
- Imaginer des jeux ou des parcours de motricité pour stimuler la motricité de l'enfant
- Identifier un besoin d'appareillage
- Prescrire un appareillage conformément à l'Arrêté du 9 janvier 2006 en accord avec le médecin
- Accompagner les parents et l'enfant dans l'appréhension des actes de la vie quotidienne
- Communiquer avec des professionnels de l'AVDIPE et les partenaires sur les dossiers des enfants
- Suivre les dossiers des enfants dont il/elle est en charge

COMPETENCES GENERALES

- Prioriser les tâches
- Anticiper les échéances de son travail

- Adapter son discours à son interlocuteur
- Respecter le secret médical et professionnel
- Respecter la prescription médicale
- Respecter le code de Déontologie des Masseurs-Kinésithérapeutes
- Effectuer une veille scientifique
- Respecter les procédures mises en place au sein de l'AVDIPE
- Participer au projet d'établissement
- Maîtriser les logiciels Microsoft Office : Word, Outlook, Excel, Powerpoint, Teams
- Maîtriser le logiciel métier : OGiRYS

Informations complémentaires :

- Connaissance de la population accueillie et des outils d'évaluation appréciée
- Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire
- Diplôme d'Etat exigé
- Convention collective 66

Les candidatures (Curriculum Vitae +lettre de motivation) sont à transmettre par courriel :

Madame Soleyma BLANCHARD, Directrice

s.blanchard@avdipe.fr